



REGLEMENT DU CHALLENGE DEPARTEMENTAL U11 G/F

Phases qualificatives les samedis 1^{er} février, 1^{er} et 8 mars 2025
Journée de report prioritaires les 8 février (J1), 15 mars (J2) et 05 avril 2024 (J3)

1- Modalités :

Les équipes ont été réparties en plateaux comprenant 3 ou 4 équipes, selon les niveaux de la troisième phase du critérium U11. Chaque équipe participera à la jonglerie, et à deux ou trois rencontres définies selon l'ordre ci-dessous. L'ensemble des équipes participe aux **trois journées qualificatives** (pas d'élimination au cours de ces 3 journées).

2- Règlement :

Chaque équipe peut aligner 12 joueurs (*ou joueuses*) U10, U11 (*G et F*) et U12 F titulaires d'une licence FFF.

- **3 U9 maximum par équipe** (*joueuses et joueurs nés en 2016*) peuvent être inscrits sur la feuille de plateau.
- **Les équipes seront composées des joueurs évoluant habituellement à ce niveau, la numérotation des équipes doit être respectée au regard de son niveau d'engagement en Critérium** (vérifications seront faites lors des contrôles des feuilles de plateaux).
- Lors de ces 3 journées, d'une journée à l'autre, 2 joueurs maximum ayant joué au niveau supérieur la journée précédente peuvent jouer dans l'équipe.
- **En cas de report, les joueurs ayant joué dans l'équipe supérieure lors de cette même journée ne sont pas autorisés à jouer dans l'équipe inférieure.**
- Qualification des joueurs au rassemblement départemental : **équipe représentative composée de 8 joueurs** ayant participé à au moins **2 journées qualificatives** du niveau concerné.

La présence des licences est obligatoire (*Impressions avec photos via Footclubs ou application Clubs Compagnon*)

- ✓ Une équipe qui ne respecte pas ces points de règlement ne pourra se qualifier pour le rassemblement départemental du Challenge.
- ✓ En cas de forfait d'une équipe sur l'une des journées de qualification, l'article 26 de l'Annexe 5 des dispositions financières du district de Maine et Loire sera appliquée, à savoir une pénalité financière.

--- IMPORTANT ---

Si lors des journées de qualification pour les Challenges départementaux U11 G/F, **un incident ou un fait de violences** (verbale ou physique) impliquant directement ou indirectement l'équipe (*comportement joueur, dirigeant, éducateur, parent, ...*) **est sanctionné** par la commission de discipline du district 49, **il sera alors prononcé la disqualification de l'équipe pour le rassemblement de fin de saison.**

3- Protocole du Fair-Play :

AVANT LA RENCONTRE	APRES LA RENCONTRE
<ul style="list-style-type: none">➤ L'arbitre désigné pour la rencontre ainsi que les assistants viennent au centre du terrain face aux zones techniques.➤ Après s'être mis en ligne, joueurs, éducateurs, officiels se saluent mutuellement.➤ Equipe A et ses éducateurs saluent les arbitres, l'équipe B et ses éducateurs.➤ Equipe B et ses éducateurs saluent les arbitres.	<ul style="list-style-type: none">➤ L'ensemble des acteurs se retrouve et se serre une nouvelle fois la main.➤ Dirigeants, éducateurs, responsables d'équipes, faites appliquer cette règle et vous serez les premiers récompensés dans l'esprit, l'image que vous dégagerez.

4- Qualifications :

Les équipes sont réparties en poule de **15 à 24 équipes (12 pour les U11 F)**.

A l'issue de ces 3 journées, un classement par niveau sera établi après vérification des feuilles de plateau par la commission compétente afin d'identifier **les équipes ayant obtenu le plus de points sur l'ensemble des groupes du même niveau**.

Les équipes qualifiées pour le rassemblement départemental du Challenge du **samedi 24 mai 2025** :

<i>Niveau du Challenge</i>	<i>A l'issue des phases qualificatives, seront qualifiées (Toutes poules confondues) :</i>
Féminin	Les 6 premières équipes
Espoir	Les 6 premières équipes
Départemental 1	Les 12 premières équipes
Départemental 2	Les 24 premières équipes
Départemental 3	Les 24 premières équipes

- En cas de désistement d'une équipe qualifiée ou de disqualification d'une équipe, c'est l'équipe suivante du groupe qui sera qualifiée pour le Challenge.
- **Une seule équipe par club et par niveau pourra participer au rassemblement départemental du Challenge**
⇒ *Si plusieurs équipes d'un même club et du même niveau sont qualifiables, celle qui aura le meilleur rang sera qualifiée.*

5- Lois du jeu :

Utilisation du règlement officiel du Football à 8 du critérium U11 sauf :

- **Durée des rencontres :**

PLATEAU DE 4 EQUIPES
3 matchs de 16 minutes (pas de mi-temps)
PLATEAU DE 3 EQUIPES
2 matchs de 2 x 12 minutes
PLATEAU DE 2 EQUIPES (en cas d'absence d'une ou de deux équipes)
2 matchs de 2 x 12 minutes (un score par match)

- **Les remplacements** : ils se font « à la volée ». L'enfant qui entre attend, en dehors du terrain au niveau du but à 11, que celui qui sort lui tape dans la main pour pénétrer sur le terrain. Les remplacements se font sans prévenir l'arbitre, sans arrêter le jeu.

6- Déroulement de la journée :

Les équipes ont été numérotées de A jusqu'à D dans les sous-groupes. Les rencontres se dérouleront selon l'ordre établi ci-dessous.

En cas d'absence d'une ou plusieurs équipes l'ordre des rencontres sera celui correspondant au nombre d'équipes présentes. Celles-ci seront renumérotées en respectant leur ordre initial.

7- Ordre des rencontres et horaires :

SOUS GROUPES DE 4 EQUIPES			SOUS GROUPES DE 3 EQUIPES		
9h30	Accueil		9h30	Accueil	
10h00	Jonglerie A-B et C-D		10h00	Jonglerie A-B-C	
	Terrain A	Terrain B		Terrain A	
10h30	A x B	C x D	10h30	A x B	
10h55	A x C	B x D	11h00	A x C	
11h20	A x D	B x C	11h30	B x C	
11h45	Fin des rencontres		12h00	Fin des rencontres	

- a) En cas d'absence d'une équipe dans un sous-groupe de 4, l'organisation devient celle d'un sous-groupe de 3.
 b) En cas d'absence d'une équipe dans un sous-groupe de 3, les 2 équipes restantes réalisent 2 matchs de 2 x 12 minutes. Le score sera relevé distinctement après chaque match.

8- Attribution des points pour les matches :

SOUS GROUPES DE 4 EQUIPES		SOUS GROUPES DE 2 ou 3 EQUIPES	
MATCH GAGNE	4	MATCH GAGNE	6
MATCH NUL	2	MATCH NUL	3
MATCH PERDU	1	MATCH PERDU	2
EQUIPE ABSENTE	0	EQUIPE ABSENTE	0

9- Jonglerie :

Toutes les équipes participent à la séance de jonglerie.

Celle-ci sera organisée avant la première rencontre de chaque équipe.

Le cumul des scores des **8 joueurs** ayant le meilleur total « pied droit + pied gauche + tête » permet l'obtention de points.

L'objectif est d'atteindre le score maximal de jongles sans que le ballon ne retombe au sol, sur les 3 surfaces de contact travaillées, sur un temps de 3 minutes (2 minutes pied droit + pied gauche et 1 minute tête) et en fonction du niveau de pratique (voir point 10).

Les rattrapages sont autorisés, mais pas comptabilisés.

a) Organisation de la jonglerie :

Le club accueillant aura en charge les ballons et la feuille de score.

- Tous les joueurs d'une équipe jonglent en même temps (*prévoir un nombre suffisant de ballons*).

- Les joueurs des 2 équipes se défient par numéros : le numéro 1 de l'équipe « A » contre le numéro 1 de l'équipe « B ».

- Le départ du ballon se fait soit au sol, soit dans les mains. Tous les contacts sont autorisés (*sauf la main et le bras*), mais seuls les contacts du pied qui jongle sont comptabilisés. Si le ballon touche le sol, le jongleur recommence, et le compteur recommence à 0. Il n'y a pas de limites de nombre d'essais.

- Chaque joueur compte les touches de balle de son opposant et mémorise le score obtenu.

Le responsable siffle le début de l'épreuve et annonce le temps restant de 1 minute pour effectuer les têtes.

- A l'issue de la jonglerie les joueurs viennent annoncer le résultat de leur adversaire au responsable de la jonglerie.

- Si le nombre de joueurs dans chaque équipe n'est pas égal, les joueurs qui restent seuls jonglent sous la surveillance du dirigeant adverse.

b) Attribution des points pour la jonglerie :

Les points seront attribués en fonction du nombre de jonglages effectués par les **8 meilleurs résultats** : (cumul pieds et tête).

Niveau	1 point	2 points	3 points	4 points	5 points
Espoir (40/40/30)	0 à 300	301 à 400	401 à 500	501 à 550	551 et plus
Départemental 1 (30/30/20)	0 à 200	201 à 250	251 à 300	301 à 350	351 et plus
Départemental 2 / 3 et féminin (20/20/10)	0 à 100	101 à 125	126 à 150	151 à 200	201 et plus

c) Classement :

Le classement sera effectué par l'addition des points obtenus grâce aux matches et à la jonglerie au cours des 3 journées

En cas d'égalité de points les critères suivants seront appliqués :

** l'équipe ayant un meilleur résultat à la jonglerie sera privilégiée (somme des 3 journées).*

** une équipe 1 sera privilégiée par rapport à l'équipe 2 et une équipe 2 par rapport à une équipe 3, et ainsi de suite ...*

10- Arbitrage

Un responsable de plateau (*autre qu'un éducateur ou dirigeant en charge de l'équipe qui participe aux matches*) sera désigné par le club recevant.

Il devra veiller à la connaissance des règles du jeu par les arbitres (à minima des joueurs de la catégorie U15) et de leur neutralité pour chaque rencontre.

11- Intempéries ou impossibilité d'accueillir le plateau par le club recevant

Dans le cas d'intempéries ou d'impossibilité d'accueillir le plateau, le club recevant est responsable d'organiser la journée de remplacement selon les disponibilités du planning ou de transférer l'organisation du plateau vers l'une des autres équipes du rassemblement.

12- Retour des documents au District :

Le club recevant a la responsabilité de transmettre au District les documents liés au déroulé du plateau (feuilles challenge et feuilles de licences), **impérativement avant lundi minuit** suivant la manifestation.

Il convient de reporter **correctement et lisiblement** les noms, prénoms et numéros de licence sur les documents (feuilles Challenge et feuilles de licences).

Transmission des documents : **via le FAL (Partie ADMINISTRATIVE ET SPORTIVE).**

13- Informations complémentaires :

Lors du rassemblement départemental du Challenge du samedi 24 mai 2025, le permis à points sera appliqué.

⇒ La fiche d'action PEF aura pour thématique « **Les 10 ans du PEF : présentation d'une action « Coup de cœur » de ces 10 dernières saisons avec la catégorie U11 concernée sur la thématique suivante : Règle du jeu et arbitrage** ».